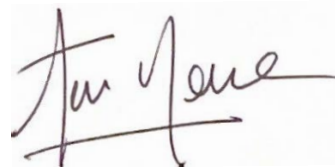


Copie certifiée, sur l'honneur,
conforme à l'original, le 30 avril 2024



Société A.VAN MOERE CONSEIL IMMOBILIER
EURL au Capital social de 1.000 Euros
11, rue Casimir Perier
75007 Paris
RCS 922 496 351

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
le 30 avril à 9 heures,
au siège social,

L'associé unique de la société A.VAN MOERE CONSEIL IMMOBILIER, EURL au capital de 1.000 Euros divisé en 1.000 parts sociales d'un Euro chacune a réuni une Assemblée générale ordinaire.

Était présente,

Madame Aurelia DURAND épouse VAN MOERE détentrice des 1.000 parts sociales ;

Le quorum étant atteint l'assemblée générale peut valablement délibérer.

L'assemblée générale ordinaire est présidée par Madame Aurelia DURAND épouse VAN MOERE.

Les points suivants ont été adoptés :

Première Résolution

Approbation des comptes de l'exercice clôturant le 31 décembre 2023 et quitus au gérant pour sa gestion.

La rémunération du gérant s'élève à 21.500 Euros, et une provision pour prime de 10.000 Euros, sur l'exercice 2023 de 13 mois.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

Deuxième résolution

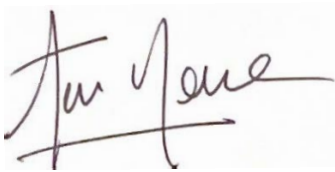
Affectation du résultat de l'exercice de 12 mois clôturant le 31 décembre 2023 d'un montant de 10.571 Euros de la façon suivante :

- Réserve légale : 100 Euros
- Report à nouveau : 10.471 Euros.

Compte tenu de cette affectation, les fonds propres de la société s'élèveront à 11.571 Euros.

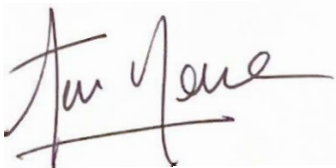
Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée à 10 heures.



CABINET MENEZ 19 rue de Milan 75009 PARIS-09

Copie certifiée, sur l'honneur,
conforme à l'original, le 30 avril 2024



EURL A VAN MOERE CONSEIL IMMOBILIER
11 RUE CASIMIR PERIER
75007 PARIS-07
Du 16/12/2022 au 31/12/2023

2033

Réel simplifié BIC

Déclaration envoyée par la procédure EDI-TDFC

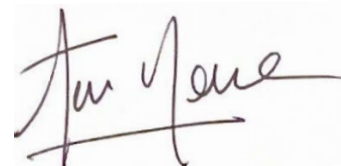
Formulaire millésime 2024

SIE	N° dossier	Clé	Régime	Insp
N° Siret	92249635100011			

Désignation de l'entreprise		EURL A VAN MOERE CONSEIL IMMOBILIER										Néant ☐ *					
Adresse de l'entreprise		11 RUE CASIMIR PERIER 75007 PARIS-07															
SIRET		9 2 2 4 9 6 3 5 1 0 0 0 1 1															
Durée de l'exercice en nombre de mois *		13										Durée de l'exercice précédent *					
												Exercice N clos le					
												3 1 1 2 2 0 2 3					
ACTIF												Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012												
		Autres *	014		016												
	Immobilisations corporelles *		028		030												
	Immobilisations financières * (1)		040		042												
	Total I (5)		044		048												
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052												
		Marchandises *	060		062												
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066												
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070												
		Autres* (3)	072		074												
	Valeurs mobilières de placement		080		082												
	Disponibilités		084	42 119	086		42 119										
	Charges constatées d'avance*		092		094												
	Total II		096	42 119	098		42 119										
	Total général (I + II)		110	42 119	112		42 119										
PASSIF												Exercice N NET 1					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120		1 000												
	Ecart de réévaluation		124														
	Réserve légale		126														
	Réserves réglementées *		130														
	Autres réserves	(dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*131)	132														
	Report à nouveau		134														
	Résultat de l'exercice		136		10 571												
	Subventions d'investissement		137														
	Provisions réglementées		140														
	Total I		142		11 571												
Provisions pour risques et charges		154															
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156														
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164														
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166														
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169 169 1 544)		172		27 519												
	Comptes courants d'associés		173		3 028												
	Autres dettes		175														
	Produits constatés d'avance		174														
	Total III		176		30 547												
Total général (I + II + III)		180		42 119													
RENVUIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195										
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182										
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184										

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Copie certifiée, sur l'honneur,
conforme à l'original, le 30 avril 2024



Société A.VAN MOERE CONSEIL IMMOBILIER
EURL au Capital social de 1.000 Euros
11, rue Casimir Perier
75007 Paris
RCS 922 496 351

**RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE DE L'EURL A.VAN MOERE CONSEIL IMMOBILIER
PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 AVRIL 2024**

Mesdames,
Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre société durant l'exercice clos le 31 décembre 2023 et soumettre à votre approbation les comptes annuels du dit exercice.

Nous vous donnerons toutes les précisions et tous les renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- L'exercice clos le 31 décembre 2023 est d'une durée de treize mois.
- Le chiffre d'affaires s'élève à 63.815 Euros.

RESULTAT AFFECTATION

Examen des comptes

Nous vous précisons que les comptes ont été établis suivant les principes comptables et les modes d'évaluation généralement admis.

- Le résultat avant impôt s'élève à 12.436 Euros.
- Les frais généraux s'élèvent à 5.769 Euros.
- Le résultat net comptable est de 10.571 Euros.
- La rémunération pour la gérance pour l'exercice 2023 s'élève à 21.500 Euros, et une provision pour prime de 10.000 Euros, pour cet exercice de 13 mois.

Proposition d'affectation du résultat de l'exercice

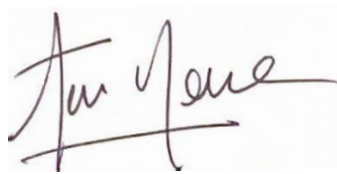
Nous vous proposons d'affecter le résultat net comptable de la façon suivante :

- Réserve légale : 100 Euros
- Report à nouveau : 10.471 Euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de l'EURL A.VAN MOERE CONSEIL IMMOBILIER s'élèveront à 11.471 Euros.

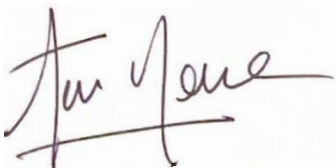
CONVENTIONS REGLEMENTEES

Aucune convention de ce type n'a été réalisée au cours de l'exercice.



CABINET MENEZ 19 rue de Milan 75009 PARIS-09

Copie certifiée, sur l'honneur,
conforme à l'original, le 30 avril 2024



EURL A VAN MOERE CONSEIL IMMOBILIER
11 RUE CASIMIR PERIER
75007 PARIS-07
Du 16/12/2022 au 31/12/2023

2033

Réel simplifié BIC

Déclaration envoyée par la procédure EDI-TDFC

Formulaire millésime 2024

SIE	N° dossier	Clé	Régime	Insp
N° Siret	92249635100011			

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise EURL A VAN MOERE CONSEIL IMMOBILIER										Néant ☐		*						
A- RÉSULTAT COMPTABLE												Formulaire déposé au titre de l'IR		018	☐	Exercice N clos le				
												3	1	1	2	2	0	2	3	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *											210								
	Production vendue { biens dont export et livraisons intracommunautaires { 215 217											214								
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)											218	63 815							
	Production immobilisée*											222								
	Subventions d'exploitation reçues											224								
	Autres produits											226								
												230								
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)											232	63 815							
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)											234								
	Variation de stocks (marchandises)*											236								
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)											238								
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *											240								
	Autres charges externes* : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :.....)											242	5 769							
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE * 243 80)											244	80							
	Rémunérations du personnel*											250	31 500							
	Charges sociales (cf. renvoi 380)											252	14 030							
	Dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI 255)											254								
	Dotations aux provisions											256								
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259 } dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260 }											262								
	Total des charges d'exploitation (II)											264	51 379							
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)												270	12 436							
Produits financiers (III) 280											Charges financières (V) 294									
Produits exceptionnels (IV) 290																				
Charges exceptionnelles (VI) { dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) 347 } dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D) 348 }											300									
Impôt sur les bénéfices* (VII)												306	1 865							
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) --- Charges (II + V + VI + VII)												310	10 571							
B- RÉSULTAT FISCAL											Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2 312 10 571 314									
Rintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*											316								
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles											318								
	Provisions non déductibles*											322								
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)											324	1 865							
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés 247 Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* 248											330								
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249)											251								
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime											998								
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime											999								
Deductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime											997								
	Entreprises nouvelles (44 sexies) 986 ZFU -TE (44. octies A) 987											342								
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies) 981 JEI (44. sexies A) 989																			
	ZRD (44 terdecies) 127 ZRR (44. quindecies) 138																			
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodécies) 991 Investissements et souscriptions outre-mer 344																			
	ZFANG (44 quaterdecies) 345 Zone de développement prioritaire (44 septdecies) 993																			
	BUD (44 sexdecies) 992																			
	DONT DIVERS	Créance due au titre du report en arrière du déficit											346							
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)											655							
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)											643							
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)											645							
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)											647							
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)											648							
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)											641							
Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)											990									
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)											649									
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS												Bénéfice col. 1 352	Déficit col. 2 12 436	354						
Déficit	Déficit de l'exercice reporté en arrière *											356								
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :												360							
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS												Bénéfice col.1 370	Déficit col.2 12 436	372						

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.